



Paris, le 27 octobre 2026

Élection Présidentielle 2027

L'Ordre national des pharmaciens porte 33 propositions pour une santé accessible, préventive et répondant aux grands défis de demain

La santé se construit à partir des besoins concrets des patients, présents et à venir. C'est en se basant sur ces réalités que l'Ordre national des pharmaciens prend part au débat présidentiel de 2027. Son ambition : mettre les compétences de toute une profession au service d'une santé plus accessible, plus préventive et pour répondre aux grands défis de demain (vieillesse de la population, crises sanitaires, climatiques, géopolitiques).

A travers 33 propositions, l'Ordre appelle les candidates et candidats à mobiliser pleinement l'expertise de tous les pharmaciens, que ce soit à l'officine, dans les hôpitaux, au sein des laboratoires de biologie médicale comme dans l'industrie et la distribution en gros, sur l'ensemble du territoire, tant dans l'hexagone qu'en outre-mer.

Une démarche nourrie par une consultation publique

Ces propositions ont fait l'objet d'une consultation publique menée du 20 mai au 10 juin 2026, qui a recueilli 1 149 réponses. Elles entendent bâtir les réponses que les pharmaciens peuvent apporter aux attentes des patients et des usagers du système de santé, en renforçant la proximité, la coopération entre professionnels et la continuité des prises en charge.

Capitaliser sur l'expertise pharmaceutique pour transformer le système de santé

“Nos 33 propositions sont concrètes, réalistes et pensées pour porter dans le débat public notre vision de l'avenir de la santé, que ce soit en termes d'accès aux soins, de prévention, mais aussi des grandes mutations qui nous attendent demain, qu'il s'agisse du vieillissement de la population ou de nous préparer à diverses crises. Nous invitons les candidates et candidats à l'élection présidentielle de 2027 à s'en saisir pour répondre aux souhaits des Français en matière de santé.

A travers cette démarche, nous rappelons l'engagement et la disponibilité d'une profession prête à prendre toute sa part dans les transformations nécessaires, toujours dans l'intérêt de la santé publique” déclare Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

L'Ordre répond ainsi à sa mission d'intérêt général : éclairer les choix publics et proposer des solutions aux tensions qui fragilisent le système de santé. Ses propositions s'organisent autour de quatre priorités pour le prochain quinquennat :

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20



1. Garantir l'accès aux soins et aux produits de santé, partout et pour tous

L'accès aux soins et aux produits de santé constitue un besoin fondamental des patients et un pilier du pacte social. À l'horizon des dix à vingt prochaines années, ce besoin sera encore davantage soumis à des tensions déjà présentes. 73 % des Français ont déjà renoncé à au moins un acte de soin au cours des cinq dernières années et dans plus de 50 % des cas, ce renoncement s'explique par l'allongement des délais d'attente¹.

Par ailleurs, 96 % des pays européens sont confrontés à des pénuries de médicaments à l'officine. Dans plus d'un tiers des pays, plus de 600 d'entre eux sont actuellement en rupture².

Face à ces difficultés, l'Ordre propose de :

- Renforcer la prise en charge des maux courants par le pharmacien d'officine. (proposition #6)
- Créer un service d'accès aux soins (SAS) de biologie médicale pour répondre aux besoins de la population partout et à toute heure. (proposition #5)
- Permettre au pharmacien de remplacer directement un médicament en rupture ou à risque de rupture, figurant sur la liste publiée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), par un équivalent thérapeutique. (proposition #10)

2. Accompagner le vieillissement et le maintien à domicile

En 2024, plus de 42,1% des patients de 75 ans et plus hospitalisés sont concernés par au moins une prescription médicalement inadaptée, ce taux s'élève à 61,6% chez les patients de plus de 75 ans polymédiqués³.

L'allongement de la vie appelle des prises en charge sécurisées au domicile des patients et une vigilance accrue sur le bon usage des médicaments. Concrètement, la part de personnes de plus de 65 ans devrait passer de 21 % de la population en 2021 à 29 % d'ici 2070⁴.

1 Source : Baromètre FHF x Ipsos bva sur l'accès aux soins, mars 2026

2 Source : GPUE, rapport sur les pénuries de médicaments, mars 2026

3 Source : Assurance maladie, rapport charges et produits pour 2027, juillet 2026

4 Source : Haute autorité de santé, projet stratégique 2025-2030, janvier 2025

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• **Pierre-Ugo Taddei**
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• **Patrick Chastel**
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20



L'Ordre propose de renforcer l'accompagnement pharmaceutique des personnes âgées et la prévention de la perte d'autonomie :

- Dans le cadre du maintien à domicile, mettre en place une visite pharmaceutique à domicile (proposition #16)
- Renforcer le rôle du pharmacien dans la juste prescription et la déprescription, notamment pour réduire les effets indésirables et la dépendance à certains traitements. (proposition #17)
- Déployer des entretiens dédiés au repérage des signes de fragilité : risques de chute, troubles cognitifs, déficits sensoriels, isolement ou dénutrition. (proposition #19)

3. Faire de la prévention une priorité du parcours de soins

Le nombre de personnes atteintes d'une maladie chronique pourrait dépasser 30 millions à l'horizon 2035, ces pathologies représentant jusqu'à 70 % de la dépense remboursée⁵. L'Ordre souhaite accentuer le rôle des pharmaciens comme acteurs de premier plan d'une prévention plus accessible, attentive aux premiers signes de maladie comme aux besoins de suivi dans la durée.

Par ailleurs, la santé mentale constitue un sujet croissant de préoccupation, particulièrement chez les jeunes. Les troubles psychiatriques constituent la première cause de morbidité chez les jeunes de 15 à 25 ans et de handicap à long terme⁶.

Dans ce contexte, l'institution propose notamment de :

- Adapter le concept de « Making every contact count » : chaque contact en officine ou en laboratoire peut être l'occasion de délivrer un message personnalisé de prévention tenant compte de l'âge, des facteurs de risques et, lorsque cela est pertinent, des résultats biologiques. (proposition #21)
- Impliquer les pharmaciens dans le repérage et l'orientation des adolescents et des jeunes adultes présentant des troubles psychiques émergents, en renforçant leurs réflexes d'écoute et d'orientation vers les ressources appropriées. (proposition #24)

⁵ Source : Assurance maladie, rapport charges et produits pour 2027, juillet 2026

⁶ Source : rapport 10 mesures d'urgence pour le repérage et l'intervention précoce en santé mentale, février 2026

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• **Pierre-Ugo Taddei**
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• **Patrick Chastel**
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20



- Créer une fonction de biologiste médical référent pour renforcer le suivi des patients chroniques, avec des consultations de suivi biologique et des actions d'éducation à la santé. (proposition #26)
- Simplifier le parcours de prévention du voyageur en renforçant le rôle du pharmacien d'officine. Il pourrait d'une part prescrire et administrer les vaccins destinés aux voyageurs, et d'autre part prescrire et dispenser des traitements de prévention du paludisme, dans le cadre d'un entretien au cours duquel il délivrerait également les recommandations sanitaires adéquates. (proposition #25)

4. S'appuyer sur des professionnels de confiance face aux crises et aux mutations

Les bouleversements subis par nos sociétés (crises climatiques, sanitaires, conflits armés, déferlement de l'IA, désinformation en santé...) requièrent que l'action publique soit fondée sur l'anticipation et la confiance.

L'Ordre propose de :

- Associer pleinement les pharmaciens à la conception et à la mise en œuvre des plans de gestion de crise, organiser des exercices de simulation réguliers et capitaliser sur l'expérience de l'Outre-mer. (proposition #28 ,#29 et #30)
- S'appuyer sur tous les métiers de la pharmacie pour diffuser une information fiable. (proposition #31)
- Utiliser le potentiel de l'intelligence artificielle en santé de manière sécurisée, avec des professionnels formés et une supervision humaine effective. (proposition #33)

Pour que ces évolutions deviennent réalité, cela suppose une volonté politique d'innovation, de formation, mais aussi de coopération entre professionnels de santé en ville comme à l'hôpital afin de dessiner ensemble un système de santé plus efficace.

Consulter le document dans son intégralité [ICI](#)

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• **Pierre-Ugo Taddei**
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• **Patrick Chastel**
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20